



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 20 juin 2023

DÉCLARATION COMMUNE

LA FRANCE ET LA CORÉE DU SUD ORGANISENT LA 8^E RÉUNION DU COMITÉ MIXTE STRATÉGIQUE SCIENCES ET TECHNOLOGIES (COMIX)

Partenaires de longue date en matière de recherche et d'innovation, la France et la Corée du Sud ont donné un cadre à leur coopération scientifique et technologique dans un accord signé entre les gouvernements des deux pays le 4 avril 1981. La France et la Corée du Sud croient à l'importance d'investir dans la science, la technologie et l'innovation, moteurs de plus en plus importants d'une croissance durable et du bien-être des populations. L'adoption en 2018 du Plan d'action franco-coréen en science et technologie renforce cette relation bilatérale.

La France et la Corée du Sud sont des pays d'excellence scientifique, tous deux attractifs pour les institutions académiques et scientifiques de l'autre pays, comme le reflètent les collaborations existantes et les copublications. Pour renforcer les liens entre les communautés de chercheurs, la France et la Corée du Sud ont créé un programme conjoint favorisant leur mobilité : le partenariat Hubert Curien (PHC) STAR, qui finance chaque année une quinzaine de projets bilatéraux, pour un total de 225 projets soutenus depuis son lancement.

Dans le cadre de cette coopération renforcée, Madame Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de la République française (MESR), et Monsieur Lee Jong Ho, ministre des Sciences et des Technologies de l'Information et de la Communication de la République de Corée (MIST) ont ouvert le 8^e comité mixte à Paris le 20 juin 2023. À cette occasion, les deux ministres ont réaffirmé la dimension stratégique de la coopération bilatérale, avec notamment la mise en place d'appels à projets de recherche cofinancés.

Comité mixte stratégique

Cette huitième réunion du Comité mixte s'est tenue sous la co-présidence du Délégué aux Affaires européennes et internationales du MESR, Monsieur Patrick Nédellec, et du Directeur général pour la coopération internationale du MIST, Monsieur Kim Seong-Gyu, accompagnés de représentants de haut-niveau de leurs agences nationales de recherche, d'organismes nationaux de recherche et d'établissements universitaires.

Dans sa nouvelle formule, le Comité mixte stratégique a pour objectif d'identifier des priorités thématiques prometteuses pour la coopération. Un groupe de travail mené par la *National Research Foundation* (NRF) coréenne et l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) française sera mis en place avec un objectif de créer un mécanisme de co-financement pour soutenir les projets de recherche conjoints. Cette étape marque une évolution significative dans la collaboration bilatérale, affirmant la volonté des deux pays d'unir leurs forces pour faire monter en puissance leur coopération scientifique.

Les deux parties ont également souligné l'importance des négociations en cours pour l'association de la Corée du Sud au programme européen Horizon Europe, qui permettrait d'ouvrir de nouvelles opportunités pour la coopération bilatérale.

Enfin, cette rencontre a été l'occasion de signer deux accords en présence des ministres : le renouvellement du partenariat entre le CNRS et le *National Research Council of Science & Technology* (NST), et un mémorandum d'entente entre l'Inria et le KISTI portant sur la coopération dans le domaine des données scientifiques, des supercalculateurs et du calcul haute performance (HPC).